

Service ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Site de Poisy
Tél : 04 50 46 12 71

Dossier suivi par :
Eric ROBERT (eric.robert@iseta-eca.cneap.fr)

Poisy, le 07/07/2026

Objet : Rentrée scolaire 2026 - BTSA AQUACULTURE 1^{ère} année

Madame, Monsieur,

Votre candidature en classe de BTSA AQUACULTURE 1^{ère} année ayant été retenue et confirmée par vos soins, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous différents renseignements concernant la rentrée 2026/2027.

1 – RENTREE

Mercredi 2 SEPTEMBRE 2026 à 8h30

Site Enseignement supérieur de l'ISETA de Poisy - Bâtiment H

Important : les étudiants internes sont attendus le mardi 1^{er} septembre à 17h à l'accueil du bâtiment H

La matinée du 2 septembre sera consacrée à la présentation des différents personnels de l'établissement ainsi qu'à l'organisation générale de l'enseignement en BTSA.

Vers midi, un repas partagé sous forme de « repas des régions » vous sera proposé.

Chacun apportera une spécialité culinaire de sa région (salée ou sucrée / chaud ou froid) et découpé dans la mesure du possible.

Un réfrigérateur sera mis à disposition pour conserver ce qui aura été apporté.

Les cours débuteront à partir de 13h30.

2 – ACTIVITE PLONGEE

Dans le cadre du cours d'EPS, il vous sera dispensé en 1^{ère} année une initiation à la plongée subaquatique.

Merci de vous munir, dès la rentrée, de votre matériel personnel dans un sac, à savoir :

- Palmes (réglables ou non)
- Chaussons épaisseur 5mm (ou bottines si achat de palmes réglables)
- Masque
- Tuba
- Bonnet de bain
- Maillot de bain (/!\ short de bain interdit pour la piscine)

La combinaison et le matériel technique (bloc, détendeur...) sont prêtés par l'établissement.

La pratique de cette activité est conditionnée par l'acquisition de la licence fédérale FFESSM incluant une assurance individuelle accident complémentaire obligatoire. Cette licence/assurance sera délivrée au sein de l'établissement.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous transmettre avant le 26/08 les sommes de :

- 90 € pour la licence de plongée (*inutile si vous êtes déjà licencié dans un club de plongée*)
- 22 € pour la carte CMAS et le carnet de plongée (*inutile si vous possédez déjà un carnet de plongée*)

Le règlement est à effectuer en 2 fois svp par virement bancaire. Merci d'indiquer clairement dans le libellé du virement votre nom, prénom et future classe, afin que vos 2 paiements puissent être rattachés à votre dossier. Le RIB d'Aqua Thiou Aventure est disponible en téléchargement sur la page d'accueil.

Merci également de nous informer par mail (virginie.gerlier@iseta-eca.cneap.fr) de votre niveau de plongée afin que l'enseignant d'EPS puisse constituer des groupes de niveau dès la rentrée.

3 – SCOLARITE

La scolarité se déroule en différentes phases au cours des deux années de formation :

- Les cours, les TD, les TP assurés par l'équipe pédagogique à l'école
- Le suivi hebdomadaire de l'écloserie sous la responsabilité des enseignants techniques
- Les conférences sur des thèmes particuliers par des intervenants extérieurs
- Les sorties et tournées techniques chez les professionnels et sur le terrain
- Les stages (12 à 14 semaines dont 8 dans la même entreprise de production aquacole) :
 - ✓ 4 semaines en février-mars 2027
 - ✓ 4 semaines en juin-juillet 2027
 - ✓ 4 à 6 semaines en mai-juin 2028
- Le travail personnel avec appui du centre de documentation et de l'équipe pédagogique
- Des évaluations à chaque fin de semestre, sous forme de « Situation d'Evaluation » (SE) à la fin de chaque module de capacité
- Les voyages d'étude :
 - ✓ 1 semaine en milieu littoral en début de deuxième année
 - ✓ 1 semaine dans une région française ou selon le budget dans un pays étranger en deuxième année également

4 – ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Certaines sorties nécessiteront des bottes. Prévoyez donc de vous munir d'une paire de bottes dès la première semaine de la rentrée.

Idem pour ceux qui possèdent des waders, prévoyez de les apporter dans votre logement sur Poisy.

En attendant le plaisir de faire plus ample connaissance avec vous, nous vous souhaitons d'excellentes vacances et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Eric ROBERT
Responsable BTSA Aquaculture



ISETA-ECA

Poisy – Chavanod – Sevrier

859 route de l'école d'agriculture - CS 10039 - 74331 POISY CEDEX | 04 50 46 20 26 | contact@iseta-eca.cneap.fr

SIRET Poisy 776 603 060 00018 | SIRET Chavanod 776 603 060 00034 | SIRET Sevrier 776 603 060 00026 | www.iseta-eca.fr